

Le trait d'union

Bulletin d'information d'Asnières-sur-Oise
Asnières - Royaumont - Baillon
Janvier 2015 - N°83

“L'eau à Asnières”
**UN RETOUR
AUX SOURCES**



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire



■ Asnières & Vous (P.4-7)



Infos mairie / Le courrier des lecteurs / Racines d'avenir / Oui vous y étiez ! / Nos atouts avec l'Office de Tourisme / LecTures

■ L'AcTU des Assos' (P.8-9)



Halloween de Risettes & Galipettes et Co-Education Active / Le Club Senior / La Fête de la Pomme / Les remerciements du Comité des Fêtes / StarMovies expose à Lons le Saunier / Remise de la Médaille de la Jeunesse & des Sports

■ Affaires scolaires (P.10-11)



Des écoles pleines de dynamisme / Ecole du Bois Bonnet : une école moderne dans un cadre préservé / Ecole Blanche de Castille : une école paisible au coeur du centre-ville

■ Le dossier du TU : l'Eau à Asnières (P.14-17)



Asnières au fil de l'eau / Aux EAU-rigines de notre village / Un élément essentiel à la vie de notre village / Une resSOURCE fragile à préserver

■ Commerce (P.18-19)



Une nouvelle vie pour le local de l'ancienne boucherie / Revue des commerces asniérois

■ L'AcTU des commissions (P.20-21)



Le ramassage des cartons / Travaux de voirie / Réélection du nouveau CMJ / Les news de notre Communauté de Communes

■ Agenda d'hiver (P.22-23)



Le QUIZZ « Vos connaissances sur l'eau »



Germaine LEDEME
germaine.ledeme@ville-asnieres-sur-oise.fr



Paule LAMOTTE
paule.lamotte@ville-asnieres-sur-oise.fr



Germaine LEDEME
germaine.ledeme@ville-asnieres-sur-oise.fr

Le billet de la Rédaction

C'est un magazine « de bilan » que nous vous proposons pour ce 83^e numéro. Une année s'est écoulée, et l'heure est à la mise en perspective des actions, animations et projets de la commune. Vous pourrez découvrir en page centrale un pélemêle des événements de 2014, une revue des commerces asniérois en page 19, ainsi qu'une interview des deux directrices des écoles de notre village. Le sujet du dossier est quant à lui très transversal. Il vous permettra de découvrir de nombreux aspects de la commune (touristique, associatif, historique...) au travers de son lien avec l'or bleu. Cette eau qui nous entoure et qui a créé le « Asnières-sur-Oise » d'aujourd'hui. Un numéro qui, nous l'espérons, vous intéressera et vous en apprendra encore sur notre magnifique commune. Nous vous souhaitons une excellente lecture.





Madame, Monsieur,

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2015 qui sera, je l'espère, placée sous le signe de la réussite de vos projets familiaux, personnels et professionnels. Élu en mars 1989, mars 2015 marquera l'anniversaire de vingt ans de confiance accordée par les Asniérois aux équipes que j'ai eu l'honneur de diriger. Je pense particulièrement à tous mes collègues qui ont donné tant de temps personnel et familial pour faire ce que notre village est aujourd'hui et qui ont permis notre réélection en mars 2014.

Asnières-sur-Oise est resté un village authentique et paisible où il fait bon vivre pour ceux qui l'habitent et envié de tous ceux qui le découvrent. Son patrimoine bâti, ses espaces publics rénovés et sécurisés, ses commerces de proximité, ses associations participent activement à la vie de notre village et ont toutes la reconnaissance des habitants et du Conseil Municipal qui leur donne aussi les moyens financiers pour développer leurs activités.

Le mode de gestion d'une commune aujourd'hui n'a rien de comparable à celui de 1995. Tout s'est compliqué. Le juridisme à l'anglo-saxonne est partout. Les aides financières de l'État, de la Région et du Département se réduisent comme les neiges que l'on pensait éternelles. Les services et moyens de l'État sont supprimés ou transférés sans ou avec peu de compensations.

L'exécution des budgets communaux est de plus en plus complexe. Je suis cependant convaincu que la solution se trouve dans la mutualisation des moyens que pourrait mettre en oeuvre notre Communauté de Communes Carnelle Pays de France (CCCPDF). Pour y parvenir, il faudra donner à la CCCPDF la capacité de reprendre les moyens, services et compétences des communes. Le seul levier sera la fiscalité additionnelle dont les taux sont extrêmement bas par rapport aux autres structures existantes sur notre territoire.

Les bases de cette fiscalité seront appliquées sur la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et non bâti et bien sûr le développement économique. Il n'est pas prévu d'augmenter les taux de la fiscalité locale pour la part communale pour 2015. Néanmoins, les taux de la fiscalité additionnelle de la CCCPDF devront être relevés pour répondre aux enjeux et au développement de notre Communauté de Communes. En revanche, les communes devront compenser cette hausse par une baisse de leurs taux dans la mesure où elles auront transféré certaines charges.

C'est pourquoi cette année, je ne me contente pas de vous présenter tous mes voeux, mais vous assure de ma détermination et de ma combativité. Je m'adresse tout particulièrement à notre jeunesse, et tiens à leur transmettre un message d'optimisme : être soi ou devenir soi, sans attendre des autres.

*Bonne et heureuse année 2015,
Bonne santé, pour vous et tous ceux
que vous aimez ou qui vous sont chers*
Krieguer



MAIRIE D'ASNIERES-SUR-OISE

20 rue d'Aval Eau
95270 ASNIERES-SUR-OISE
01 30 35 41 41 / 01 30 35 45 41
www.ville-asnieres-sur-oise.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 - 12h
Mardi : 16h30 - 19h
Mercredi : 8h30 - 12h
Jeudi : Fermeture au public
Vendredi : 8h30 - 12h
Samedi : 8h30 - 12h

Etat civil

NAISSANCES

08/10/2014 - Axelle VERRACCHIA
13/10/2014 - Lévan ALCHAMOLAC
26/10/2014 - Lola PALUSSIÈRE
29/10/2014 - Nolhan DUTILLEUL
01/11/2014 - Diego AMADO DIAS
07/11/2014 - Millycent VERMAND CEFIS
13/11/2014 - Chloé BOUE
22/11/2014 - Enoha CAZAUX
07/12/2014 - Gianni BONNIFAIT

DECES

25/10/2014 : Georges CLEMENT
01/11/2014 : Jeanine POLEHAJLO
13/11/2014 : Paulette LEONARD
23/11/2014 : Josiane SAUVAGE

Directeur de la publication : Claude KRIEGER
Rédacteur en chef : Philippe MARCOT
Rédacteur en chef adjoint : Julien HASCOËT
Graphisme et mise en page : Julien HASCOËT
Ont contribué à ce numéro : Audrey CLAISEN-BARTHELEMY, Carine LECOANET, Anne GIBERT, Philippe MARCOT, Anne-Marie RICHAUME, l'Office de Tourisme, Germaine LEDEME, les associations : le Comité des Fêtes, Risettes & Galipettes, Co-éducation Active, Starmovies, Autour du Verger, les écoles Blanche de Castille et du Bois Bonnet.
Photos : Julien HASCOËT, Philippe MARCOT, Germaine LEDEME, Carine LECOANET, M.CLEMENT, Florence RUGA, Camille RIDOUX, Tri-OR, les associations : Risettes & Galipettes, Co-éducation Active, Autour du Verger, Starmovies, l'Amicale des Mécaniques Anciennes
Toutes les illustrations et photos sont soumises à autorisation de reproduction.
Edition : Mairie d'Asnières-sur-Oise, 20 rue d'Aval Eau, 95270 Asnières-sur-Oise.
Tirage : 1350 exemplaires.
Impression : Editgraph, route départementale 316, 95270 Chaumontel - 452706732 R.C.S. PONTOISE.

Le courrier des lecteurs

Nous répondons à vos interrogations et à vos suggestions que vous nous envoyez par courrier ou par mail.

Cela fait des semaines qu'un des lampadaires de ma rue ne fonctionne plus... Qu'attendez-vous pour intervenir ?



Il n'est pas rare de voir quelques lampadaires dépourvus d'éclairage et remplacés bien des jours après leur signalement. Nous comprenons la gêne occasionnée et croyez bien que nous y sommes sensibles. Le fait est qu'il est impossible de pouvoir remplacer au fur et à mesure les ampoules. N'étant pas équipés pour accéder à notre éclairage public, nous sommes obligés de louer une nacelle. Le coût est élevé, près de 1500€ la journée en comptant le transport, les techniciens habilités à manoeuvrer etc. C'est pourquoi, dans un souci d'économie pour la commune, nous attendons qu'un certain nombre d'ampoules soient défectueuses pour pouvoir procéder à leur remplacement.

Il arrive que le ramassage ne soit pas assuré dans certaines rues, la raison invoquée par les éboueurs en est « la difficulté d'accès ». Il suffit qu'une voiture bloque ou

Il y a quelques jours, les poubelles ont été ramassées dans toutes les rues sauf dans la mienne, et ce n'est pas la première fois. Comment cela se fait-il ?

gêne l'accès du camion-poubelle à une rue pour que le ramassage ne puisse s'effectuer. Nous vous rappelons qu'il est impératif de garer correctement vos véhicules les veilles de ramassage afin que la collecte puisse se faire dans des conditions optimales. Pour mémoire, le Syndicat Intercommunal TRI-OR gère la collecte et le traitement des déchets sur notre commune. Pour toute information sur le tri, remplacement de poubelle usagée ou autre, n'hésitez pas à contacter les agents de TRI-OR qui se feront un plaisir de vous répondre : 01 34 70 05 60 / info@tri-or.fr / www.tri-or.fr



Vous souhaitez nous écrire et que le Trait d'Union vous réponde ? Envoyez-nous vos commentaires par mail à l'adresse dédiée : communication@ville-asnieres-sur-oise.fr ou en déposant un courrier en mairie.

RACINES D'AVENIR



Retrouvez dans chaque numéro du Trait d'Union, le lien entre le passé de notre commune et son avenir. C'est à cela que sert l'histoire, nous permettre de mieux construire l'avenir. Ce sont nos racines communes.



Le lavoir de la rue des Auges

La commune compte six lavoirs répartis entre le centre-ville d'Asnières et le hameau de Baillon. Véritables symboles d'une époque où la condition féminine était tout autre, nous reviendrons plus en détail sur ces constructions qui, avant d'être des pièces architecturales remarquables, constituaient un maillon essentiel dans la santé publique du village.

Contrairement aux idées reçues, et c'est un « on-dit » très répandu, les lavoirs ne servaient absolument pas de lieu pour laver le linge ! Cette tâche pouvait être aisément effectuée au sein des habitations de tout un chacun sans la moindre difficulté. A l'inverse, le rinçage du linge de maison et des vêtements était un processus long et nécessitant une grande quantité d'eau, d'où la création de ces édifices. Aux lavoirs, on y rinçait le linge... Sur la photo ci-dessus, vous pouvez reconnaître celui de la rue des Auges reconstruit par la commune en 1845. On aperçoit l'église qui se trouve en arrière-plan, et un gué qui n'existe plus aujourd'hui. A l'époque, le lavoir des Auges était alimenté par la source du Crocq qui traversait le parc du château de la Reine Blanche et surgissait en cascade dans le petit bassin du lavoir. Il paraîtrait même que les bêtes s'en ser-

vaient d'abreuvoir durant un temps... Les lavoirs et l'eau

en général ont toujours été des éléments essentiels à Asnières-sur-Oise. La commune s'est fondée et développée autour de l'or bleu durant des siècles. La politique de restauration et de conservation du patrimoine hydraulique a de tous temps été présente. Tout récemment, le 19 octobre 2014 a été inaugurée la Fontaine Saint-Louis sur la place de l'église, elle-même alimentée par cette même source du Crocq. Avant que ces bassins ne se développent dans les années 1850, le rinçage du linge s'effectuait aux abords des rivières, canaux ou fleuves, souvent pollués par la révolution industrielle et les épidémies. C'est à partir du 3 février 1851 que des actions concrètes ont été engagées par le Parlement afin de subventionner à hauteur de 30% la construction des lavoirs. L'objectif était d'enrayer les épidémies de choléra, de variole et de typhoïde qui proliféraient de manière inquiétante. Désormais complètement disparue, la pratique du rinçage par les lavandières est une image datée des siècles précédents. Il existait néanmoins, il y a encore quelques années, certaines dames de Baillon qui continuaient à rincer leur linge comme jadis.



OUI, vous y étiez



Festival Rock «Asnières en Scène»
avec Sutton-Hoo, Raoult'Enfer, Muffins
et Ozymandias



Commémoration du Centenaire de la
Première Guerre Mondiale
11 novembre 2014



Opération « Un enfant, un arbre » : ils
grandiront ensemble
22 novembre 2014



Commémoration du 5 décembre en
hommage aux morts de la Guerre
d'Algérie



Visite du Père Noël à Baillon
5 décembre 2014



Marché de Noël
7 décembre 2014



Concert de Noël
7 décembre 2014



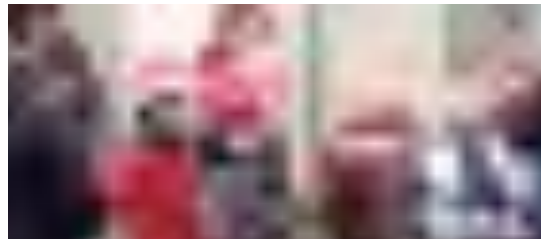
Repas du CCAS
14 décembre 2014



Chorale de l'école de Baillon
19 décembre 2014

Faites parvenir à la rédaction du TU vos meilleures photos des événements auxquels vous avez participé.

Cette revue est la vôtre, vous y étiez, nous le ferons savoir - communication@ville-asnieres-sur-oise.fr



NOS ATOUTS

L'actualité d'ici et d'ailleurs par l'Office de Tourisme

Petite revue des événements organisés par l'Office de Tourisme, ainsi que sa sélection des événements culturels à découvrir tournant autour de la nature.

De gauche à droite : Conférence de Isabelle Joz-Roland / Promenade en calèche au Marché de Noël / Retraite aux lampions

Des expositions « nature »

Voici quelques musées sélectionnés par l'Office de Tourisme d'Asnières-sur-Oise.

Maison de l'environnement à Roissy-en-France : une exposition présente le territoire, l'activité aéroportuaire et son rôle dans l'aménagement de la région : impact des infrastructures, trafic et contrôles aériens (décollages, atterrissages, météo), retombées pluviométriques... (Entrée libre du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 sans interruption).

Musée de la Vénérie à Senlis : pour un jour ou pour la vie ? Nos amies les bêtes dévoilent les secrets de leur parade amoureuse. Dragage et histoires de cœur, les enfants apprendront tout de l'art de séduire en forêt. (Samedi 25 février / Gratuit / 15h / Réservations au 03 44 29 49 93)

Présidente de l'Office de Tourisme
Martine CLEMENT
17 rue Pierre Brossolette
01 34 68 09 90 / otarb@orange.fr

Lectures

Gros plan sur une prouesse technologique : un livre qui rend l'eau potable.

C'est un ouvrage insolite que nous vous présentons pour ce 83^e numéro. Le « Drinkable Book », littéralement traduit par « le livre qui se boit », est un manuel de prévention financé par l'ONG « WATERisLIFE » (l'eau c'est la vie) destiné aux populations n'ayant pas ou peu d'accès à l'eau. Il y est expliqué comment s'hydrater et comment préserver au mieux les gisements d'eaux accessibles... Pour autant, l'intérêt de ce livre se trouve ailleurs... Développé par Brian GARTSIDE de l'Université de Virginie aux Etats-Unis, ce designer a réussi à mettre au point un livre capable de filtrer l'eau et de la rendre potable ! Composé de pages imprimées d'encre non-toxique et imprégnées de nanoparticules, elles peuvent au contact de l'eau attaquer les bactéries présentes dans les eaux impures et les éliminer à 99,9%. Le papier facilement détachable s'insère dans une boîte fournie avec le livre dans laquelle on verse l'eau. Chaque page peut être réutilisée pendant 30 jours. Au final ce « Drinkable Book » permet de filtrer l'équivalent d'une consommation personnelle durant 4 ans. Chaque année, 3,4 millions de personnes meurent de maladies liées à leur consommation d'eau impropre ou contaminée. Cet objet peu coûteux pourrait être sur le point de révolutionner l'humanité toute entière dans son rapport avec l'eau. Un premier test grandeur nature est en train d'être pratiqué dans les pays africains.

Pour d'autres conseils, Françoise GRIMOUX, Présidente de l'Association « Les Amis de la Bibliothèque », vous donne rendez-vous à l'Espace Josette Jourde le mercredi (10h à 12h et 15h à 17h) et le samedi (10h30 à 12h).



Pour ce TU d'hiver, nous vous proposons un tour d'horizon des faits marquants de vos associations communales.



Risettes et Galipettes : *Halloween dans les rues d'Asnières*

Véritable succès pour la fête d'Halloween du 31 octobre dernier. Avant le départ pour la récolte des bonbons dans les rues de notre village, les enfants pouvaient être maquillés et un goûter leur a été offert par l'association. Les chocolats chauds ont été servis par le Tabac de l'Abbaye, la boulangerie a distribué des viennoiseries et les boissons froides ont été fournies par Carrefour Market. Une délicieuse soupe au potiron avait été également préparée par SweetHome - Lacroute & Buffet. De nombreux cadeaux ont été offerts aux enfants qui avaient participé au jeu « la pesée de citrouille » avec la participation de la Pharmacie DOUET. Merci à toutes les sorcières, fantômes, citrouilles, squelettes et autres diableries d'être venus aussi nombreux. Nous remercions l'ensemble des commerçants, l'Office du Tourisme et les habitants pour leur participation.



Fêtes de Noël

Lundi 15 décembre, « Risettes et Galipettes » fêtait Noël. A cette occasion, Annie FROT (Association Lire et Faire Lire) est venue partager un moment convivial avec les enfants autour de livres pour tout-petits. Puis vint l'heure de la 1^{ère} rencontre avec le Père Noël où les enfants étaient très impressionnés. Les plus téméraires ont été prendre la pose avec le Père Noël mais tous ont eu droit à la botte de chocolats offerte par la municipalité. Un grand merci à tous les intervenants bénévoles grâce auxquels cette matinée restera inoubliable pour les enfants.

Présidente : Carol ANDRADE / Mail : andrade.c@free.fr



Co-Education Active : *Halloween dans les rues de Baillon*

Le vendredi 31 octobre, les petits monstres de Baillon se sont regroupés à l'école pour terroriser les habitants. Leur devise, « des bonbons ou un sort ! ». Le cortège est passé par le Prieuré puis dans le Vieux Baillon. Tout le monde s'en est retourné vers 20h, accompagné des rires des enfants et de leur butin sucré. Présidente : Isabelle LE GUEN / Mail : oleguen4@club-internet.fr

Votre élu référent



Germaine LEDEME
Adjoint
Associations, commerce, tourisme, fêtes et cérémonies
germaine.ledeme@ville-asnieres-sur-oise.fr

Club Senior : Rappel des activités de l'association

- Un lundi sur deux : séance de relaxation encadrée par Christiane
 - Le jeudi de 14h à 16h30 : atelier couture encadré par Annie
 - Tricot, broderie, créations diverses
 - Jeux de société, nous recherchons des joueurs et joueuses de cartes (belote en particulier)
 - Initiation à l'informatique par Christian
- Présidente : Martine CLEMENT

Autour du Verger : La Fête de la Pomme

A peine terminés le montage du barnum et l'installation du pressoir, les amateurs étaient déjà nombreux à assister à la fabrication du jus de pomme. Vers 11 heures, les enfants des écoles Blanche de Castille et du Bois Bonnet sont arrivés en nombre, accompagnés de leurs parents et professeurs. Les enfants du village ont affiché un exposé sur les « plessis », et planté des bulbes de fleurs dans ceux qu'ils avaient réalisés au mois d'octobre. Puis ce fut le tour des élèves de Baillon de nous faire la présentation de la ruche kenyane qu'ils avaient fabriquée, devant le stand très documenté de notre apiculteur. A l'heure du déjeuner, soupe de potiron, galettes, saucisses et crêpes arrosées de cidre et de jus de pomme ont connu un franc succès auprès des visiteurs, dont un groupe non prévu de randonneurs venus de Paris pour visiter notre région. Une fois de plus, cette manifestation fut un réel moment de partage et de convivialité ! **Président : Jean-Pierre BUTTAZZONI / Mail : famille.buttaz@orange.fr papillon-claude@aliceadsl.fr / nicole.besson@yahoo.fr**



Comité des Fêtes : Remerciements

Après le succès de la 11^{ème} Fête Médiévale, les bénévoles se sont retrouvés dans la salle du Conseil Municipal pour remercier Monsieur le Maire, les conseillers municipaux, les services techniques et tous les sponsors. C'est autour d'un verre que nous nous sommes donné rendez-vous pour la prochaine Fête Médiévale en 2016. **Président : Gérard RICHAUME / Tél : 06 06 87 38 72 / Mail : fetes.asnieres95@gmail.com**



StarMovies : Une exposition dans le Jura

L'association StarMovies a organisé avec le Carrefour de la Communication de la ville de Lons le Saunier, une exposition qui s'est déroulée du 16 au 31 décembre. Les Jurassiens ont eu le privilège de découvrir les dioramas, objets et produits dérivés sur le cinéma et la science-fiction de l'association asniéroise. Prochain rendez-vous pour StarMovies, les 11 et 12 avril pour la convention Jouets, Collection et Cinéma à l'Espace Josette Jourde.

Président : Christophe GAY / Mail : starmovies@aliceadsl.fr / Téléphone : 06 11 87 38 33 / Site Web : <http://jouets-collections-et-cinema.overblog.com>



Attribution de la médaille de bronze du Ministère de la Jeunesse et des Sports

M. Antonio MIRANDA DE ALMEIDA s'est vu remettre la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports (du Ministère) par M. le Maire Claude KRIEQUER pour son action au sein du club de pétanque de Persan. Membre actif du club depuis 1971, il a été nommé trésorier adjoint durant 5 années de 1981 à 1986 et est aujourd'hui encore trésorier du club depuis 28 ans. Un grand bravo à lui pour cette distinction et son engagement personnel dans le domaine associatif.





DES ÉCOLES PLEINES DE DYNAMISME

Nous sommes allés à la rencontre de Carine LECOANET et d'Anne GIBERT, directrices des écoles d'Asnières-sur-Oise, pour faire avec elles, un point sur nos structures éducatives.

École du Bois Bonnet de Baillon

Une école moderne dans un cadre préservé

Avec 74 enfants répartis sur 3 classes à triples niveaux, l'école de Baillon est l'exemple typique d'une école dite « rurale ». Implantée à la lisière de la forêt du Bois Bonnet et à quelques encablures de l'Abbaye de Royaumont, l'école est dans une situation géographique protégée.

L'équipe enseignante, composée de M. MORVAN (CE2, CMI, CM2), Mme POUCHAIN (Petite et Moyenne Section Maternelle) et Anne GIBERT (Grande Section, CP et CE1) « va dans le même sens », comme nous l'explique cette dernière : « Nous avons instauré les mêmes règles dans toutes les classes, mis en place une liste de fournitures commune et sommes tous en phase sur les projets à proposer à Baillon. Nous avons animé l'année dernière des conférences pédagogiques pour les parents afin d'aider leurs enfants à apprendre leurs leçons et à comprendre ce qu'ils lisent. Nous les avons réitérées cette année car le succès était là ». Et des projets, il y en a, comme nous l'explique la directrice : « Cette année, nous repartirons aux ateliers de l'Abbaye, subventionnés par la Communauté de Communes. Les maternelles feront une sortie dans une ferme en fin d'année scolaire, et nous préparons un beau voyage scolaire du 13 au 17 avril 2015 à Bibracte dans le Morvan. C'est une ancienne cité gauloise des Eduens dans laquelle nous resterons 3 jours. Les enfants pourront s'essayer à l'archéo-

logie et à des ateliers dans le musée annexe. Nous visiterons aussi Autun et Alésia.

» Si ce voyage est réalisable, c'est d'une part, grâce à la prise en charge à hauteur de 50% par la commune, et aussi à l'implication importante des parents d'élèves de l'association Co-Education Active, qui ont réuni près de 3000€ à travers leurs différentes actions depuis la rentrée : vente à la brocante de Baillon, Fête Médiévale etc... Cette solidarité et cette ambiance de « petit village » est vraiment ce qui caractérise l'école du Bois Bonnet, sans pour autant être en décalage avec les aspirations des écoles dites modernes. « Nous avons ouvert un blog qui sera bientôt en ligne pour les parents, nous annonce Anne GIBERT, il permettra de publier les travaux des enfants, de rester en contact avec les parents durant le voyage etc... Nous venons de passer la commande d'un Tableau Numérique Interactif (TNI) pour une installation en janvier. Cet outil nous permettra d'adapter notre pédagogie aux nouvelles technologies. Il sera bientôt possible d'y diffuser des vidéos, de la musique, des photos et d'y faire des exercices. » Une école qui bouge, à l'image de son équipe enseignante et de ses parents d'élèves. Désormais, pour Anne GIBERT, l'un des objectifs est d'essayer d'organiser plus d'animations et d'événements communs avec l'école Blanche de Castille, pour que les élèves d'Asnières et de Baillon puissent se connaître avant leur entrée au collège de Viarmes.





École Blanche de Castille d'Asnières-sur-Oise

Une école paisible au coeur du centre-ville

A l'école Blanche de Castille, ce sont 199 élèves qui se côtoient, répartis sur deux groupes scolaires (maternelle et élémentaire) de la petite section au CM2. Nous sommes reçus par Carine LECOANET, directrice de l'école, mais aussi conseillère municipale depuis mars 2014. « Il est vrai que nous sommes dans un environnement privilégié, nos classes ne sont pas surchargées, nous avons la chance d'avoir une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) par classe de maternelle, alors que c'est loin d'être le cas dans toutes les écoles. Le cadre est agréable, nous avons l'Espace Josette Jourde à proximité pour pouvoir y faire de la gymnastique et le Parc de Touthville pour des initiations sportives. L'école bénéficie aussi d'intervenantes sportive et musicale financées par la commune.»

Côté projets, de nombreuses sorties sont prévues pour l'année 2015 : une classe de neige pour les CM2 du 31 janvier au 7 février, une classe de mer pour les CP/CE1 à St Pair sur Mer dans la Manche du 26 au 29 mai, ainsi que les ateliers Royaume et l'Eau-Dyssée organisée par le SICTEUB et le SIABY. Une classe théâtre et cinéma a même été mise en place avec le concours d'une maman d'élève, comédienne professionnelle. Les élèves ont aussi une correspondance avec l'école de Cutigliano, notre ville jumelée et un projet jardinage autour de l'école.

Au niveau équipement, l'école Blanche de Castille est pourvue d'une salle informatique et Madame LECOANET suivra

prochainement une formation sur les TNI « J'attends de voir l'utilité de ces outils, nous confie Carine LECOANET, je sais que dans certaines écoles, le temps est à la généralisation des ordinateurs et tablettes numériques mais je ne suis pas pour. Je suis attachée au stylo et au cahier, et je reste persuadée que c'est indispensable pour le développement des enfants. Après, ces équipements pourraient aider certains élèves décrocheurs ou handicapés, mais je ne suis pas certaine que la généralisation soit la solution. »

Nous arrivons sur le sujet des rapports entre l'école du Bois Bonnet et celle de Blanche de Castille, une question éminemment compliquée du fait de leur distance géographique. « C'est évident que nous avons très peu d'échanges avec l'école de Baillon. C'est quelque chose qui a toujours été rare et la distance entre les deux groupes scolaires y est pour beaucoup. Il est impossible de pouvoir s'y rendre à pied et le moindre déplacement nécessite la mobilisation d'un car. Nous avons bien le cross des écoles en mars où les enfants d'Asnières rencontrent ceux de Baillon, mais c'est à peu près tout. Il est vrai qu'avec Anne GIBERT, nous n'avons encore rien entrepris de concret en ce sens. Pourquoi ne pas essayer de changer les choses ? ». Le message est entendu et le rendez-vous est pris.

Votre élu référent



Paule LAMOTTE
Adjoint
Environnement et Affaires scolaires
paule.lamotte@ville-asnieres-sur-oise.fr



Inauguration ré-ouverture du Café-Tabac
02/02/2014



Premier Conseil Municipal de la nouvelle équipe
25/03/2014



Cross des écoles
01/04/2014



Pose de la plaque en hommage à Valentin
14/02/2014



Saint-Patrick au Café-Tabac
21/03/2014



Carnaval de l'école de Baillon
27/03/2014



Asnières fête le 13 juillet
13/07/2014



La Fête Américaine
06/07/2014



Chasse aux oeufs au verger communal
29/03/2014



Commémoration de l'Appel à la Mobilisation Générale de 1914
02/08/2014



Gagnants du concours Maisons Fleuries
06/09/2014





Exposition Jouets Collection & Cinéma
06/04/2014



Spectacle de fin d'année école Blanche de Castille
07/06/2014



Fête de la Musique et des Vieux Métiers
21/06/2014



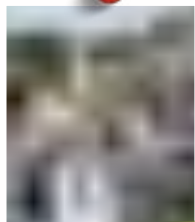
Brocante de l'Ascension
29/05/2014



Spectacle de fin d'année école du Bois Bonnet
13/06/2014



Opération « Nettoyons la nature »
26/09/2014



Brocante de Baillon
07/09/2014



Concert de Marie-Hélène FERY
11/10/2014



Spectacle de l'école de danse
28/06/2014



Rassemblement des Mécaniques Anciennes
05/10/2014



11e Fête Médiévale
19/10/2014

ée 2014
photos



MES-SUR-OISE
Mairie de Mes-sur-Oise



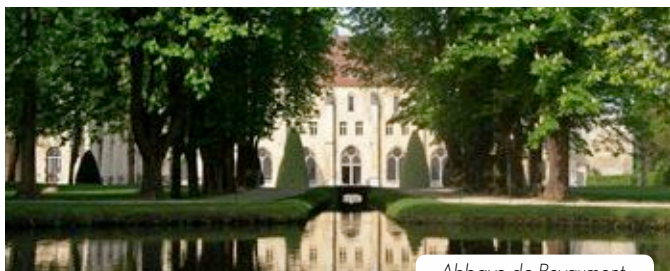
ASNIÈRES AU FIL DE L'EAU

Elle est notre histoire, notre quotidien et notre avenir, son lien étroit avec notre village coule naturellement de source.

Dans notre village, plus encore qu'ailleurs, la définition de l'eau ne saurait être cantonnée à la somme de deux atomes d'hydrogène et d'un d'oxygène. En effet, il suffit d'observer notre environnement quotidien ou simplement de prêter attention à quelques noms de rues pour prendre la mesure de l'omniprésence de l'eau. Ainsi, le chemin de l'Ecluse, la rue d'Aval Eau, la rue des Marais, le clos de la Source, la rue des Gourdeaux... et bien entendu le nom même de notre village : ASNIÈRES-SUR-OISE nous ramènent inéluctablement à cet élément.

Aux EAU-rigines de notre village

Le hasard de la géographie, la topologie de notre village ont fait de l'eau un acteur historique principal de son développement. De fait, l'eau est présente aux points cardinaux du territoire communal : au Nord-Est se trouve l'Oise, au Nord du Bois Bonnet coule la Nouvelle Thève, et au Sud, l'Ysieux alimente sur son passage les canaux de Royaumont et les étangs.



Abbaye de Royaumont

© Camille RDCOUX

Historiquement, il faut rappeler que la Vallée de l'Ysieux a, de tous temps, été une zone agricole prospère comptant sept moulins à blé entre Bellefontaine et Giez, témoin de l'importance des petites rivières dans le travail des hommes à cette époque. Citons le petit moulin de Cuimont, le grand moulin de Royaumont qui fut transformé en pavillon à l'époque monastique, le moulin de Giez ou de Bertinval devenus des centres équestres ou encore de celui de Brenville. Sur la Thève, il n'y

a aucune trace de moulins entre Coye et Royaumont. On peut remarquer la grande disparité géographique des moulins monastiques, les moines ne possédaient aucun monopole



Moulin de Giez

sur le cours des rivières, sauf sur la Thève entre Lamorlaye et Royaumont. Aujourd'hui, il nous est toujours possible d'entendre le bruit de l'eau brassée par les roues, conservées et restaurées, de certains moulins à Giez ou à Royaumont. Notre voyage dans le temps commence inéluctablement à l'Abbaye de Royaumont, fondée par Saint-Louis et édifiée au cœur de la forêt et des marais puisque cet espace naturel, à première vue hostile, offrait les ressources nécessaires à la vie quotidienne des Religieux qui s'y installent en 1228. L'eau potable provenait alors d'une source située à trois kilomètres sur les hauteurs de Viarmes : la Fontaine aux Moines. Elle était acheminée par un réseau de galeries souterraines. À Royaumont, l'eau jaillissait dans un lavabo, détruit en 1793, servant aux ablutions et situé face au réfectoire.



L'Abbaye en elle-même est alimentée en eau par le canal de la Nouvelle Thève, qui détourne une partie des eaux de la Thève et qui fut creusé en aval des étangs de Commelle depuis Coye-la-Forêt. Les canaux et les miroirs d'eau,

creusés par les moines cisterciens à l'époque médiévale sont l'une des principales attractions du parc. Ils irriguent aujourd'hui les pelouses, les bosquets et les marronniers qui encerclent l'abbaye. Le jardin du cloître garde d'ailleurs le dessin initial établi au début du XX^{ème} siècle par le paysagiste Achille DUCHÊNE. Le bassin central de ce petit jardin à la française abrite toutefois une touche contemporaine : la fontaine qui jaillit en bouillonnant comme un geyser est l'œuvre de Yann TOMA. Le patrimoine hydraulique des moines est aussi

constitué de droits de pêche sur la Thève, l'Esche ou encore la Nonette. Les moines possédaient des gords, c'est-à-dire des points de pêche où ils avaient le droit de poser les filets. Les viviers et les étangs servent de pêcherie qui sont régulièrement vidées pour y recueillir le poisson. Un vivier à l'intérieur de l'abbaye permettait de faire grandir les alevins qui étaient ensuite placés dans les étangs. Il existe deux domaines autour de l'Abbaye : le Grand-Etang, en amont et une série de trois étangs en aval de l'Abbaye. Si après la Révolution française, l'Abbaye fut transformée, en 1791, en filature de coton, la présence de l'eau restait primordiale afin d'assurer le fonctionnement des machines de la manufacture et le développement économique du village. On installa sur le canal une roue à aube utilisant l'énergie hydraulique. L'Allée de la Reine Hortense, bordée de peupliers, reprend le parcours d'un ancien sentier, aménagé le long du canal de la Nouvelle Thève. Ce sentier relie Royaumont au prieuré de Baillon. Lors de ses séjours dans son château de Baillon, au début du XIX^{ème} siècle, on raconte que la Reine Hortense empruntait ce sentier pour se rendre à Royaumont et y peindre les ruines de l'église. Ces quelques lignes d'histoire peuvent surprendre car le promeneur peut encore mettre ses pas dans ceux des moines cisterciens ou encore ceux de la Reine Hortense. Des parcours touristiques et culturels, environnementaux et historiques sont d'ailleurs proposés afin de mieux s'imprégner de nos EAUrignes.

Un élément essentiel à la vie de notre village

Étrange vision que celle du Hameau de Baillon si éloigné du clocher de l'Église d'Asnières... et pourtant si étroitement lié au village si l'on suit le fil de l'eau.

Le prieuré de Baillon fut fondé vers 1220 sur une zone de marais afin, sans doute, de permettre aux habitants du hameau de disposer d'un lieu de prière. Après la Révolution, le prieuré fut vendu et l'ancien bâtiment du prieuré fut remplacé par un château au XIX^{ème} siècle pour laisser place aujourd'hui à un groupe d'habitations construit autour des cours d'eau et pièces d'eau où naissent chaque année canards, cygnes et autres oies Bernache. Riche de cette biodiversité, le marais communal de Baillon séparé de celui du Lys par la Vieille Thève s'inscrit dans le patrimoine de la Basse-Vallée de la Thève qui comprend plus de 500 hectares de marais, d'étangs, de bois et de prairies humides, dont la préservation et la gestion maintiennent une bonne qualité des eaux. Économiquement autant que sociologiquement, le marais fournit alors les ressources nécessaires à la sédentarisation des habitants. Ils utilisent la tourbe séchée, associée à du bois de châtaigner, pour fabriquer du charbon de bois et travailler les chaumes, tiges creuses des roseaux, pour la couverture des toits de leurs maisons, d'où l'origine du nom du « pont de longs boyaux ». Le hameau de Baillon est né avec son école, son église, son château dont le parc est aménagé suivant les plans de Lefranc de Brumpé avec le creusement du grand canal de 600 mètres de long, une cascade et un abreuvoir. L'eau a trouvé sa place à Asnières sur Oise : originale, vitale, irremplaçable ainsi qu'en témoigne la présence de six lavoirs et fontaines.



Hameau de Baillon



Le hameau de Baillon possède également un lavoir, rue des Marais, construit sur la Nouvelle Thève en 1856. Comme dans tous les villages, le lavoir était bien plus qu'un lieu où l'on rinçait le linge, c'était un lieu de rencontre féminin. L'hiver, il fallait casser la glace, les mains étaient bleues et le linge gelait dans les paniers. À genoux, elles devaient rincer le linge dans la rivière puis le battre et le tordre pour le rincer. Le travail était pénible mais le moment convivial et ce jusqu'à une époque qui n'est pas si éloignée de nos jours.

La vie de notre village s'est aussi construite autour des nombreuses fontaines dont la plus récemment inaugurée est la Fontaine Saint Louis édifée sur la place du village. Mais n'oublions pas pour autant celle qui se trouve à l'angle de la rue d'Aval-Eau et de la Grande Rue, celle du cimetière, celle du lavoir des Auges, celle à l'entrée du parc de Toutedville ainsi que celle qui se situe à l'angle des rues de Gouvieux et de Noisy. Le capteur de source de la fontaine du Crocq, en haut de la rue du Crocq est la principale source d'Asnières. Il faut désormais ajouter la source des Gourdeaux qui était enclavée dans un domaine privé jusqu'à l'acquisition du parc de Toutedville par le SIVOM Viarmes / Asnières-sur-Oise. Témoins d'un souci d'accès à l'eau pour chaque habitant, il subsiste plusieurs bornes-fontaines situées rue Pierre-Brossolette, face à la rue d'Aval-Eau ou encore rue du Four.



Lavoir rue d'Aval Eau



Fontaine St Louis

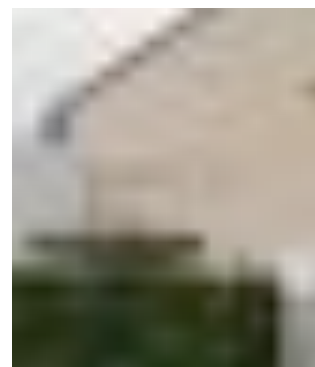
Une resSOURCE fragile à préserver

La préservation, la protection et la gestion de cette ressource sont l'affaire de tous. La poursuite d'un développement durable, le maintien de la biodiversité et autres écosystèmes demeurent l'ambition de chacun tant au niveau communal que communautaire.

Ainsi, le Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières sur Oise (SIECCAO) créé en 1977, et présidé depuis 2008 par M. Claude KRIEQUER. Il regroupe 16 communes du Val d'Oise et de l'Oise. Il a pour mission d'exploiter un important réservoir souterrain d'eau situé sous les territoires d'Asnières-sur-Oise et de Noisy-sur-Oise.

Issue à 80% des nappes de côteaux et 20% de l'Oise, l'eau est traitée pour être rendue potable. Une fois utilisée, l'eau, dite "usée", est collectée pour être dépolluée en station d'épuration puis rejetée dans l'Oise. Ceci relève de la compétence d'un autre syndicat, le S.I.C.T.E.U.B. En chiffres, le SIECCAO c'est un volume d'eau produit > 3 000 000 m³ d'eau par an, 120 m³ par foyer et par an, soit l'équivalent d'1/4 d'une piscine de 25 m. Le SIECCAO veut aller plus loin et ambitionne de mettre

en place un plan d'action afin de baisser les concentrations de certaines molécules dans les eaux souterraines, garantir la pérennité de la ressource alimentant en eau près de 60 000 habitants, proposer des actions préventives et pérennes plutôt que des actions correctives comme la réalisation d'unité de traitement. Ainsi, notre commune s'inscrit déjà dans la démarche « zéro-phyto » ou encore dans la mise en place de prairies pour l'élevage afin de réduire l'infiltration de produits dangereux dans la nappe. A ce titre, le dernier rapport de l'Agence Régionale de la Santé Ile de France portant bilan de l'année 2013 est encourageant et conclut que l'eau distribuée au cours de l'année 2013 a présenté « une excellente qualité bactériologique (...) restée conforme aux limites de qualités réglementaires ».





Parallèlement, le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées dans le Bassin de la Thève et de l'Ysieux (SICTEUB) créé en 1974 pour répondre aux problèmes de salubrité publique liés à l'assainissement des eaux usées des communes, travaille dans le domaine de la dépollution des eaux usées. La qualité de l'eau de nos rivières dépend, en partie, de celle des eaux qui y sont rejetées après assainissement dans une station d'épuration. Ce syndicat regroupe 21 communes du Val d'Oise et de l'Oise et a pour mission la collecte des eaux usées et l'épuration de ses eaux à la station d'Asnières-sur-Oise avant leur rejet dans l'Oise. La commune est représentée par les délégués Henri POIRIER et Audrey CLAISEN-BARTHELEMY.

Afin de respecter les exigences réglementaires, et pour répondre à l'augmentation des effluents à traiter et améliorer la protection de l'environnement, le SICTEUB, il a été décidé de se doter d'une station de traitement des eaux résiduaires plus performantes, pour se mettre en conformité avec les normes européennes. La nouvelle station d'épuration d'Asnières-sur-Oise a été inaugurée le 28 septembre 2012. Mais le bon fonctionnement des ouvrages de la station d'épuration est largement tributaire du comportement éco-responsable de chacun d'entre nous. Saviez-vous par exemple qu'une

simple pile bouton jetée dans la nature peut polluer 400 000 litres d'eau ? Dans le cadre de sa politique de communication, le SICTEUB, en association avec le SIABY organise tous les 2 ans l'EAU-DYSSEE c'est-à-dire deux journées consacrées à l'eau et au milieu naturel. Cette année encore, cette rencontre a pour objectif de sensibiliser les **e n f a n t s** des classes



de primaire des bassins versants de l'Ysieux et d'une partie de la Thève aux enjeux de l'environnement. Enfin, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux (SIABY) regroupant 13 communes du Val d'Oise du versant de l'Ysieux et de ses affluents, représenté par les délégués Paule LAMOTTE et Henri POIRIER d'Asnières-sur-Oise, est

chargé de l'aménagement du versant de l'Ysieux dans le cadre de la protection des biens contre les inondations, ainsi que de l'aménagement hydraulique des rus et rivières. Admettons-le, nous sommes dépendants de notre environnement exceptionnel, de notre cadre de vie hors du commun, de l'eau qui nous entoure. Entre histoire et culture, l'eau s'inscrit dans notre patrimoine que nous avons le devoir de protéger autant que de valoriser. C'est dans cette démarche que se créent des parcours sur l'eau particulièrement dans le domaine touristique, parce qu'il faut savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va. Ainsi le PNR a proposé une telle promenade thématique. Mais s'intéresser à l'eau, c'est aussi révéler des préoccupations écologiques et sanitaires, ouvrir un code de bonne conduite pour que, ce qui constitue nos racines, ce qui est essentiel à notre bien vivre, fasse partie intégrante de notre avenir. A charge alors pour chacun d'observer quelques gestes simples, pour bien faire. A titre d'exemple, évitons le gaspillage d'eau au quotidien pour qu'un geste aussi simple que l'ouverture d'un robinet, résultat de tant d'efforts passés et présents, reste possible et accessible à tous.

A n'en point douter, placer notre commune « Entre nature et histoire » prend tout son sens et devrait inviter chacun à un voyage initiatique, au fil de l'eau.



UNE NOUVELLE VIE POUR LE LOCAL DE L'ANCIENNE BOUCHERIE

C'est officiel depuis le 9 décembre 2014, ce ne sera pas « un » mais « deux » nouveaux commerces qui verront le jour sur la place du village d'Asnières.

Un espace multi-services sur la place de l'église

Ce sont finalement Monsieur DELIE et la société LACROUTE&BUFFET et leurs projets qui ont été proposés par la Commission du 9 décembre dernier.

Basé sur la cohabitation de plusieurs offres commerciales au sein d'un même espace, ce complexe permettra tant la vente de produits frais de M.DELIE d'une part, que l'ouverture d'un DrugSTORE par la société LACROUTE&BUFFET d'autre part. Ces projets ambitieux visent à renforcer l'économie locale de la commune d'Asnières.

La vente de produits frais locaux

La boutique de l'ancienne boucherie deviendra l'espace de vente de M.DELIE. Conceptualisée comme un mini-marché de produits locaux, cette épicerie proposera viande, volaille, légumes frais, fromages, produits laitiers,

pommes, jus de pomme et miel du vendredi au dimanche midi. Un espace de produits frais pour faire vivre l'agriculture et l'artisanat de la région, qui verra le jour en février.

DrugSTORE (espace multi-services)

Dans l'autre partie du local, la société LACROUTE&BUFFET implantera un drugstore. Dans cet espace, vous pourrez, entre autres commander des plats cuisinés du monde, vous restaurer pour un brunch ou un slunch (goûter), participer à des ateliers de cuisine, acheter des souvenirs d'Asnières et des produits dérivés, des jeux de cours de récréation, découvrir des vins et spécialités du monde... Ce lieu servira aussi de point relais, tables d'hôtes gastronomiques, de salon de thé, de brocante en dépôt-vente, de salle d'exposition... Un véritable « multiServices » proposé à tous les Asniérois d'ici mars 2015.

La réhabilitation de ce local est une véritable aubaine pour le centre-ville qui était jusqu'à présent dépourvu de ce genre de services « *Nous souhaitons absolument avoir un commerce dit « de bouche », que ce soit boucherie, charcuterie, fromager ou épicerie,* souligne Germaine LEDEME, adjointe aux commerces, *et finalement nous avons tout dans un seul lieu ! Ce sont des services qui manquaient cruellement à cette place, je dois dire que la commission est particulièrement satisfaite de ce projet ».*

Avec la reprise de la Tarantella par Arturo, la venue régulière des camions de pizzas et de burgers sur Baillon ou encore l'ouverture de ces deux nouveaux commerces, Asnières voit son secteur économique se développer et ne cesse de proposer de nouveaux services à tous les Asniérois.

Votre élu référent



Germaine LEDEME
Adjoint
Associations, commerce, tourisme,
fêtes et cérémonies
germaine.ledeme@ville-asnieres-sur-oise.fr

Reprise de la Pizzeria TARANTELLA par Arturo TESTA :

Depuis septembre, Arturo, fondateur de la pizzeria d'Asnières est de nouveau le maître des lieux. Ce Sicilien a officié dans ce même établissement il y a quelques années et revient avec ses spécialités, nous proposant ses pizzas, pâtes fraîches et autres mets soigneusement préparés dans ses cuisines.

COMMERCE

Le Trait d'Union vous propose une revue des commerces de notre ville.



Tabac de l'Abbaye
22 rue Pierre Brossolette
01 30 29 06 30
Lundi au samedi : 7h - 20h
Dimanche : 8h - 14h30



La Tarantella - Pizzeria
20 rue Pierre Brossolette
Tél : 01 30 35 33 19
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et dimanche : 12h - 14h / 19h - 22h
Vendredi et samedi : 12h - 14h / 19h - 23h



La Poste
16 rue Pierre Brossolette
08 99 23 54 78
Lundi au samedi : 9h - 12h

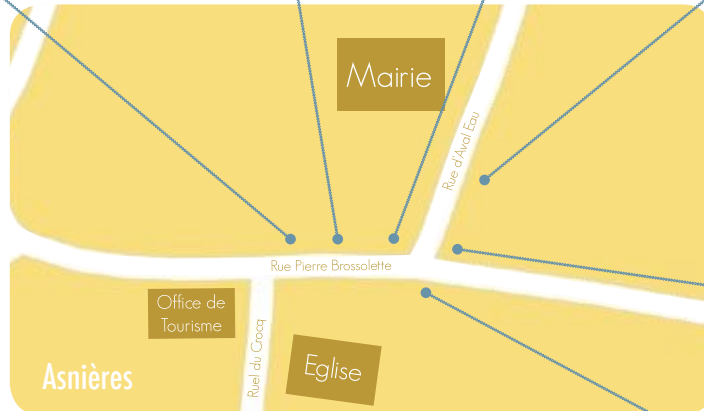


Pharmacie
23 rue d'Aval Eau
01 30 35 36 76
Lundi : 14h30 - 20h
Mardi au Ven : 9h - 12h30 / 14h30 - 20h
Samedi : 9h - 12h30 et 14h30 - 20h



Maraicher
Jean-Louis ALLEMEERSCH
Place de l'église
Tél : 06 60 16 55 87

Marché d'Asnières le dimanche matin

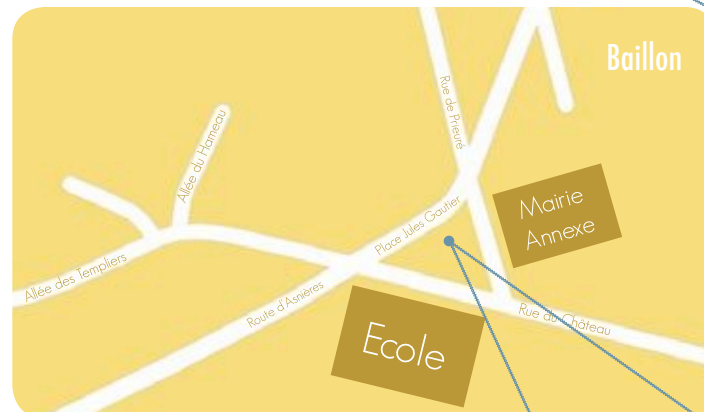


Boulangerie
14 rue Pierre Brossolette
06 61 21 04 15
Lun, mar, jeu, ven : 6h30 - 13h30 / 16h - 19h30
Samedi : 7h - 13h / 16h - 19h
Dimanche : 7h - 12h30



Poissonnerie Ynna Soana
Place de l'église
Tél : 06 17 24 92 82

Marché d'Asnières le dimanche matin



Nathie Coiff'
15 rue Pierre Brossolette
01 30 35 43 13
Mardi : 9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h
Jeudi : 9h - 12h / 14h - 20h
Vendredi : 9h - 19h - Samedi : 8h - 16h



Foulards et écharpes
Valérie DZIAK
Place de l'église
Tél : 06 09 59 57 37

Marché d'Asnières le dimanche matin



Vente d'oeufs
Madame BOGERS
Place de l'église

Marché d'Asnières le dimanche matin



Camion Pizza
«Le Provocateur de goût»
Place Jules Gautier (Baillon)
07 50 07 32 06

provocateurdegout@gmail.com

Samedi : Soirée



Miami Beef Burger
Place Jules Gautier (Baillon)
07 81 03 87 55

Mercredi : 18h30 - 21h30



Commission Environnement

Le ramassage des cartons

Les cartons d'emballage collectés en porte-à-porte doivent être déposés à l'intérieur des bacs bleus. Les cartons déposés sur ou à côté des bacs bleus ne sont pas récupérés avec les autres déchets propres et secs mais lors du passage des ordures ménagères et ne seront pas recyclés. En effet, ils vont absorber l'humidité de l'air, même s'il ne pleut pas. Or, le recyclage du carton est optimal lorsque celui-ci est sec.

LES SOLUTIONS PROPOSÉES

Si vos cartons sont trop grands pour rentrer dans le bac bleu, vous pouvez les apporter en déchetterie où ils seront entreposés dans une benne spécifique.

Si votre bac bleu est trop petit et déborde toutes les semaines, vous pouvez appeler le syndicat TRI-OR qui pourra vous équiper d'un bac de taille supérieure.

BACS FERMÉS, TRI ASSURÉ

Nous vous rappelons de bien fermer le couvercle de vos bacs (ordures ménagères, déchets recyclables, verre alimentaire) pour éviter que l'eau ne s'infilte à l'intérieur. Si le bac est

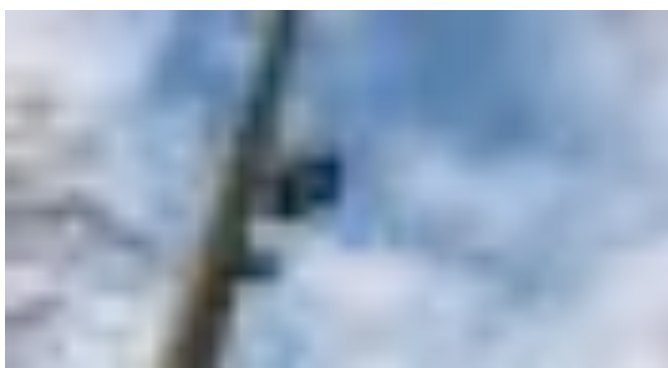


rempli d'eau, cela augmente son poids et favorise les risques de le casser. Vous pouvez contacter TRI-OR si votre bac bleu, ou votre bac vert n'a plus de couvercle. La maintenance de ces bacs est assurée gratuitement par TRI-OR :
01 34 70 05 60 / info@tri-or.fr / www.tri-or.fr

Membres de la commission : Paule LAMOTTE, Jacques LETELLIER, Olivier PELLE, Philippe LE CERF, Fabienne MERCIER-YTHIER, Annick DESBOURGET.

Commission Travaux

De nouveaux travaux ont été effectués sur la commune, voici une revue photographique des ouvrages en cours ou accomplis.



Installation d'un éclairage au parking de Toutedville

Les demandes des riverains de la rue de Toutedville qui se plaignaient de dégradations sur leurs véhicules ont été entendues. Nous avons d'ailleurs été interpellés dans le courrier des lecteurs du Trait d'Union précédent sur ce sujet.



Création d'un sentier piétonnier sur la route d'Asnières vers Baillon

Ces travaux provisoires répondent à l'insécurité créée par les automobilistes qui roulent à des vitesses excessives. Dans l'attente de travaux plus importants, les randonneurs et autres amoureux de la nature pourront se promener main dans la main.

Membres de la commission : Jacques LETELLIER, Elodie DIJOUX, Paule LAMOTTE, Joëlle GRILLON, Virginie AUPETIT, Jean-Marc GUIEAU

Commission jeunesse et sport

Réélection du Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

Le Conseil Municipal Jeunes doit renouveler ses membres début 2015. Le CMJ est à la fois un lieu de réflexion, d'échanges, de propositions et d'actions. Sa principale mission est de proposer au Conseil Municipal des idées susceptibles d'améliorer la vie locale, notamment celle des jeunes.

Par ailleurs, le CMJ élabore et met en œuvre des actions qui lui sont propres. Véritable instance citoyenne, le Conseil Municipal Jeunes participe à l'apprentissage de l'engagement individuel et collectif, ainsi que des valeurs démocratiques. Il permet aux jeunes de :

- découvrir le fonctionnement démocratique des institutions, pratiquer le civisme et la citoyenneté et intégrer les valeurs républicaines ;
- participer à la vie locale par l'élaboration de projets collectifs, à la préparation et à la réalisation d'actions concrètes ;
- dialoguer avec les adultes et encourager le rapprochement entre les générations ;
- développer l'expression de la jeunesse et créer une pas-

serelle entre les élus locaux et l'ensemble des « jeunes citoyens » d'Asnières-sur-Oise ;

- mettre en œuvre des projets cohérents en direction de la jeunesse en collaboration avec la Municipalité.

Tu es en CM2, collégien ou lycéen ? Tu te sens concerné par la vie de ta commune ? N'hésite pas, inscris-toi avant le 31 janvier 2015 sur communication@ville-asnieres-sur-oise.fr



Membres de la commission : Philippe MARCOT, Paule LAMOTTE, Paulo SOBRAL, Elise BARCHIETTO, Fabienne MERCIER-YTHIER, Virginie AUPETIT, Michel BRAULT.

Les news de notre Communauté de Communes

Le Trait d'Union vous résume l'actualité de notre Communauté de Communes Carnelle Pays de France :

Future gendarmerie

La CCCPDF a décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une nouvelle gendarmerie sur le territoire d'Asnières-sur-Oise. Elle a désigné la SEMAVO en qualité de mandataire pour assurer la réalisation du projet. Il est rappelé que la gendarmerie est destinée à accueillir 15 gendarmes et 2 adjoints volontaires. Ce projet tient compte du référentiel des besoins établi par les services de la gendarmerie. L'accès se fera par la RD 909. Cet accès sera le même pour les véhicules de service des gendarmes, ceux des familles et sera unique pour l'entrée et la sortie. La direction des routes du Conseil Général du Val d'Oise a réalisé une étude de circulation sur la RD 909 ainsi que sur la RD 922 et conclut à la réalisation d'un tourne-à-gauche pour l'accès à ce site depuis la départementale. Par ailleurs, il est rappelé que ce projet s'inscrit dans une démarche Haute Qualité Environnementale. Aussi afin de poursuivre cette opération, un avis de concours d'architecte a été lancé pour attribuer la mission de maîtrise d'œuvre. Il est précisé que les orientations architecturales et urbaines prescrites dans la Charte du PNR ont été intégrées dans le règlement du concours.

Adhésion au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique

Lors du conseil communautaire du 24 septembre, il a été décidé de prendre la compétence de l'Aménagement Numérique. Pour permettre l'adhésion au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique, structure départementale du Projet Très Haut Débit du Département du Val d'Oise. Ce syndicat a pour objet la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communication électroniques et d'activités connexes à l'intention de tous les valdoisiens et sur l'ensemble du territoire. La contribution de fonctionnement annuelle sur la base des coûts des dépenses de 450 000 € s'élève à 24 728 € pour la CCCPDF. La contribution annuelle d'investissement pour 2015-2020 liée aux travaux et inscrite dans le dossier d'instruction du projet très haut débit du Val d'Oise s'élève pour la CCCPDF à 252 438 € par année et sur 5 ans.



L'EAU ET VOUS

Votre magazine vous propose un petit Quizz sur le thème « Vos connaissances sur l'eau » !

Répondez à un maximum de questions et retrouvez les réponses en bas de page en retournant votre journal. Bonne chance !

1 - De quoi est composé la molécule d'eau ?

- A. De deux atomes d'oxygène et deux atomes d'hydrogène
- B. D'un atome d'oxygène et de deux atomes d'hydrogène
- C. D'un atome d'hydrogène et de deux atomes d'oxygène

2 - La surface de la Terre est recouverte d'eau à :

- A. 71%
- B. 81%
- C. 91%

3 - Comment éliminer le goût du chlore de l'eau du robinet ?

- A. En mettant une goûte de citron dans l'eau
- B. En laissant reposer l'eau dans une carafe ouverte
- C. En la faisant chauffer 10 secondes au micro-onde

4 - Par rapport à l'eau du robinet, l'eau en bouteille coûte ...

- A. Entre 100 et 300 fois plus chère
- B. 50 fois moins chère
- C. Sensiblement le même prix

5 - A combien de degré Celsius l'eau bouteille au sommet de l'Everest ?

- A. 68°C
- B. 100°C
- C. 168°C

6 - En cas d'alerte sécheresse en plein été, il est déconseillé d'arroser entre 10h et 20h. Pour quelles raisons ?

- A. L'eau utilisée disparaît en quasi-totalité
- B. La quantité d'eau disponible par habitant est réduite
- C. Le risque de pollution des nappes est plus important

7 - En France l'eau est consommée à 70% par

- A. Les ménages
- B. L'agriculture
- C. L'industrie

8 - Quelle est la proportion d'eau salée sur la totalité d'eau existant sur Terre ?

- A. 77%
- B. 87%
- C. 97%

9 - Bien qu'aucun couple n'y soit pour le moment encore arrivé, combien d'années de mariage célèbre t-on pour les noces d'eau ?

- A. 90 ans
- B. 95 ans
- C. 100 ans

10 - Qui a dit « Les verres d'eau ont les mêmes passions que les océans » ?

- A. Arthur RIMBAUD
- B. Victor HUGO
- C. Charles BAUDELAIRE

Réponses :

1-B / 2-A / 3-B (Le froid et l'air diminuent la solubilité du chlore dans l'eau, la substance se transforme alors en gaz et s'échappe dans l'air) / 4-A / 5-A (Lorsque la pression diminue, la température d'ébullition baisse elle aussi) / 6-A / 7-B / 8-C / 9-C / 10-B



JANVIER 9 Voeux du Maire Espace Josette Jourde	JANVIER 10 Soirée dansante de Co-Education Active Espace Josette Jourde	JANVIER 17 Galette des Rois des Riders Ghosts Espace Josette Jourde	JANVIER 24 Galette des Rois de l'OVA Football Stade Maspoli	JANVIER 24 Rencontre Chorales par Double Jeux Espace Josette Jourde
FEVRIER 1 Galette des Rois du Club Senior Espace Josette Jourde	FEVRIER 7 Loto de l'OVA Football Espace Josette Jourde	MARS 21 Journée européenne de la musique ancienne Abbaye de Royaumont	MARS 22 Elections Cantonales Premier tour Bureaux de votes	MARS 29 Elections Cantonales Deuxième tour Bureaux de votes
AVRIL 5 Chasse aux oeufs de l'Office de Tourisme Verger communal	AVRIL 11/12 Exposition de l'association StarMovies Espace Josette Jourde	AVRIL 12 Sortie du Club Senior «une journée en bassin minier» Lewarde	AVRIL 19 Fête des Vieux Métiers du Comité des Fêtes Espace Josette Jourde	JUIN 4/5 Eau-dyssée de l'environnement du SICTEUB et du SIABY Abbaye de Royaumont

Vie Pratique en bref

Le plan de zonage des cavités souterraines

Une cartographie des anciennes cavités souterraines abandonnées est désormais consultable en ligne et en mairie. Soyez vigilants car, en cas de cession immobilière, vous avez l'obligation d'informer votre acquéreur sur l'existence de cavités éventuelles ou autres carrières souterraines. Pour plus d'informations : www.ville-asnieres-sur-oise.fr

Recensement de l'INSEE

Cette opération se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015. Un agent recenseur passera à votre domicile et recueillera les données requises. Pour rappel, l'accueil de cette collecte d'information est obligatoire.

Bon Conseil !

Utilisez le Sac à Sapin pendant les fêtes !
Après Noël, il vous permet d'emballer votre sapin pour le jeter proprement, sans répandre d'aiguilles sur le sol. Le Sac à Sapin est conditionné en établissement par des personnes handicapées. Pour chaque achat, 1.50€ est reversé à Handicap International, n'hésitez plus !

Changement de Canton

En 2015, la commune d'Asnières-sur-Oise ne fera plus partie du canton de Viarmes, mais de celui de l'Isle-Adam. Nous passerons d'une division administrative de 10 à 15 communes et de 21.800 à 59.000 habitants.

Validité de la Carte d'identité

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la Carte Nationale d'Identité pour les personnes majeures passe de 10 à 15 ans. Cet allongement de la durée de validité s'applique également aux cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Pour les cartes d'identité déjà délivrées, leur validité est prolongée automatiquement et ne nécessite aucune démarche administrative. La date de validité inscrite sur le titre n'a pas besoin d'être modifiée. Attention, cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité pour les personnes mineures, qui restent valables pour une durée de 10 ans. Renseignements mairie 01 30 35 41 41

Départ de Xavier CRISTOBAL du Conseil Municipal

Après un mandat (2008-2014) et ne pouvant plus assurer sa mission de conseiller du fait de ses obligations associatives et professionnelles, Xavier CRISTOBAL a présenté sa démission. Il est remplacé par Anne-Marie RICHAUME qui travaillera au sein de la commission « Associations, Commerces, Tourisme ».



Cette rubrique est la vôtre. Adressez vos informations pratiques à la rédaction du Trait d'Union : communication@ville-asnieres-sur-oise.fr / 01 30 35 41 41 / 06 85 86 94 69.

Note : Le conseil municipal a fait le choix d'un magazine sans publicité. Seules les informations pratiques non commerciales seront retenues.

LA COMMUNE D'ASNIÈRES-SUR-OISE
ORGANISE

ELECTIONS

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



PRÉSENTE-TOI !

TU HABITES ASNIÈRES-SUR-OISE ? TU ES EN CM2 À
L'ÉCOLE BLANCHE DE CASTILLE OU DU BOIS BONNET ?
TU ES COLLÉGIEN OU LYCÉEN ?
TU AS DES IDÉES POUR TON VILLAGE ?
DÉPOSE TA CANDIDATURE ET PRÉSENTE TOI AU CMJ !

Dépot de candidature avant le 31 janvier 2015
en mairie ou par mail :
communication@ville-asnieres-sur-oise.fr
+infos : www.ville-asnieres-sur-oise.fr / Tél : 01 30 35 41 41